

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N° 2023 077 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 7 décembre 2023	L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 7 décembre 2023	<b>Étaient présents :</b> M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	MME BOURDAIS, M. MONROIG, MME RAFOUJAULT, M. SIPA, M. GOUSSEFF, MME CHARREAU, MME MERTZ, MME NOËL, M. LAURENT, M. LANOË, MME BALRADJE et M. FRIMON-RICHARD formant la majorité des membres en exercice.
EN EXERCICE : 26	<b>Absents représentés :</b> MME MILLER par M. MATT, M. DELAHAIE par MME DELAVOIX et M. LEDUC par M. LEHMANN
PRÉSENTS : 19	<b>Absents excusés :</b> M. PICARD et M. JACQUIN
VOTANTS : 22	<b>Absents :</b> M. BETTI et MME TISSOT
	MME RAFOUJAULT a été élue secrétaire de séance.

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION – ANNÉE 2022**

Monsieur MATT, Maire, expose à l'assemblée que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.5211-39), le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération transmet, chaque année, le rapport retraçant l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal accompagné du compte administratif aux maires de chaque commune membre.

**Le Conseil Municipal,**

VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,


VU la présentation faite lors de la commission des finances et des affaires administratives, le 6 décembre 2023,

**CONSIDÉRANT** que le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2022.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,**

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : 18 12 23  
et de la publication le : 19/12/23  
Le Maire



**Pour extrait conforme,**

**Le Maire d'EGLY**



**MATT Édouard**